

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME A L'OCCASION DE LA
PRESENTATION DE VŒUX DES MEMBRES ET DU PERSONNEL DE LA COUR SUPREME
AU PRESIDENT DE LA COUR SUPRÊME**

Cour suprême à Porto-Novo mardi 25janvier 2022

- ✓ **Monsieur le Procureur général près la Cour suprême ;**
- ✓ **Messieurs les Présidents de chambre de la Cour suprême ;**
- ✓ **Messieurs les Avocats généraux près la Cour suprême ;**
- ✓ **Madame la Secrétaire générale ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour suprême ;**
- ✓ **Monsieur le Greffier en Chef de la Cour suprême ;**
- ✓ **Monsieur le Directeur de Cabinet de la Cour suprême ;**
- ✓ **Monsieur le Président de l'Association des Magistrats à la retraite de la Cour suprême ;**
- ✓ **Honorables invités ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs ;**

Il me plaît avant tout propos d'exprimer à chacun de nous ici présent, mes chaleureux remerciements pour avoir accepté de prendre part à ce rituel républicain de présentation de vœux de nouvel an solidement ancré désormais dans la tradition de notre commune maison, la Cour suprême.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de nos chers aînés venus rehausser de leur présence la présente cérémonie.

Au nom de tous les membres de la Cour, de son personnel administratif et en mon nom propre, j'exprime notre profonde gratitude au Président Abraham ZINZDOHOUE et à tous les magistrats honoraires ou retraités ici présents.

Mais vous en conviendrez aisément, Madame et Messieurs, nous vous devons tous de rendre grâce à Dieu à Dieu pour nous avoir fait éligibles à l'entrée dans cette année nouvelle que nous souhaitons bien heureuse pour chacun de nous, pour notre maison commune et pour notre cher et beau pays le Bénin.

Aussi est ce avec beaucoup de plaisir que je reçois les vœux de nouvel an que vous venez de me présenter, successivement par le secrétaire général du syndicat du personnel non magistrat de la Cour et par le président de la Chambre judiciaire intervenant au nom de tous les animateurs de la Cour toutes catégories confondues.

Je suis resté très sensible à la profondeur de vos vœux d'une heureuse année adressés, non seulement à ma modeste personne mais également ma famille et à tous ceux qui me sont chers.

Je voudrais vous en remercier, vous tous ici présents et vous prier de recevoir en retour, les miens d'une bonne et heureuse année 2022.

Je souhaite à chacun de vous la pleine santé, le bonheur, la joie de vivre et la paix, la paix des enfants de Dieu.

Je forme particulièrement le vœu d'une robuste santé au Président Abraham ZINZINDOHOUE et à tous les magistrats honoraires et retraités ici présents.

Que l'année 2022 soit pour chacun et pour tous, celle d'un plein épanouissement et de réalisation de nos rêves les plus chers.

Le Seigneur vous comble de ses grâces toujours bienfaisantes et élève chacun de vous.

J'étends volontiers ses vœux à toutes vos familles respectives et à tous ceux dont le quotidien vous préoccupe.

A notre maison commune, la Cour suprême, je voudrais souhaiter tout le meilleur au cours de la nouvelle année. Dans une communion de pensée et d'action faisons de 2022, l'année de la Cour suprême.

- ✓ **Monsieur le Président Abraham ZINZINDOHOUE ;**
- ✓ **Madame et Messieurs les magistrats honoraires ou retraités ;**
- ✓ **Chers collègues, mesdames et messieurs ;**

Au-delà de la solennité et du symbolisme que revêt cet évènement, la cérémonie de présentation de vœux du nouvel an offre traditionnellement l'occasion de faire le bilan des actions menées durant l'année écoulée et de profiler d'autres perspectives pour la nouvelle année.

A cet égard, je note fort bien que le Président de la Chambre Judiciaire, porte-parole des membres de la Cour n'a pas du tout dérogé à la règle, tout comme le Secrétaire Général du Syndicat des agents non Magistrats de la Cour suprême. Ils ont été complémentaires dans leurs propos, suffisamment clairs et précis et j'estime inutile d'en revenir.

J'ai compris en les écoutant, mesdames et messieurs, qu'en l'espace de moins d'un an, nous nous sommes efforcés de nous acquitter de nos obligations constitutionnelles, en opérant notamment des choix parfois difficiles et délicats mais tout de même pertinents et progressistes dans la dynamique d'un meilleur rayonnement de la justice, socle du pacte démocratique de notre pays et de notre société.

- ✓ **Messieurs les Présidents de juridictions et chefs des structures administratives de la Cour suprême ;**
- ✓ **Mesdames et messieurs,**

Comme vous pouvez vous en rendre compte vous-mêmes, les réalisations que vous venez de présenter et les motifs de satisfaction que vous avez relevés sont forcément à mettre au mérite partagé de nous tous, car les résultats auxquels nous sommes parvenus ne sont pas l'œuvre du seul Président que je suis mais de toute l'équipe que nous constituons, membres de la Cour et son personnel administratif à tous les niveaux.

Je voudrais donc en toute justesse et en toute honnêteté, rendre un vibrant hommage au Procureur général près notre Cour, à l'ensemble des Présidents de chambres, aux Conseillers et Avocats généraux, aux auditeurs, greffiers et Chefs des structures administratives ainsi qu'aux membres du personnel administratif qui se battent à longueur de journée pour faire de la Cour suprême, le référent national, sous régional et régional. J'apprécie également l'esprit de groupe des différents collaborateurs et je sais pouvoir compter davantage sur chacun de vous pour relever les prochains défis qui se posent à nous.

Je voudrais particulièrement saluer le management syndical des membres du SYNANM-CS qui au-delà de la défense des droits et intérêts de leur syndicat sont restés professionnels comme il est rare de la constater.

Je voudrais bien leur dire sincèrement merci, merci de votre sens du devoir, merci de votre esprit patriotique.

- **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, tous ceux qui ont contribué à faire le succès de l'année écoulée ne sont pas là aujourd'hui. Certains parmi eux nous ont quitté à jamais, rappelez à Dieu le créateur.

Je voudrais que nous ayons une pieuse pensée pour eux en ces instants.

Qu'il s'agisse de **Cherifath GAMBARI**, **Stanislas FELIHO** où de **Maître Hortense MAMAH LOGOSSOU**.

Je voudrais étendre cette liste noire à tous nos éminents retraités mais restés attachés à notre Cour qui sont passés aussi à l'autre bord de la rive.

J'ai nommé les regrettés présidents **Eliane PADONOU**, **Magloire KINIFO** et **Henri AMOUSSOU-KPAKPA**.

Avec votre compréhension observons une minute de silence en leur immortelle mémoire.

Merci !

- ✓ **Monsieur le Procureur général ;**
- ✓ **Messieurs les Présidents de chambre ;**
- ✓ **Chers membres de la Cour à divers niveaux ;**
- ✓ **Chers camarades du personnel administratif ;**

Plutôt que de nous complaire dans une autosatisfaction béate, flatteuse et inhibitrice d'actions futures, je voudrais que nous nous engagions à nous surpasser au cours de la nouvelle année, car rien n'est tant qu'il reste encore à faire.

Le 28 janvier prochain, dans trois (03) jours donc, monsieur HOUNYE Albert, que je ne connais pas, sera certainement dans l'une de nos salles d'audience pour soutenir la requête qu'il a introduite devant le juge de la Cour suprême... 2002 contre le Préfet de l'Atlantique qui a pris l'arrêté n°2/010/DEP-ATL/SG/SA du 10 janvier 1997 et signé le permis d'habiter n°2/333 du 11 juillet 2001, acte dont HOUNYE Albert conteste la légalité ou le bien fondé.

Si tout va bien monsieur HOUNYE Albert s'entendra dire le vendredi 28 janvier 2022 soit 20 ans plus tard que son recours est bien fondé, ou qu'il ne l'est pas du tout, ou encore, qu'il est simplement irrecevable et que sais je encore.

Vous avez bien dit 20 ans après l'expression de son besoin de justice devant le juge de la Cour suprême.

Si cela n'est pas un déni de justice, ça y ressemble à bien des égards. C'est à tout le moins un bien grave dysfonctionnement.

Nous devons y remédier, nous allons y mettre fin.

Ma vision du meilleur fonctionnement de la Cour que j'ai partagée avec vous, chers collègues, a pour finalité de faire de notre juridiction, une institution judiciaire solidement ancrée dans la modernité qui doit amener le juge à appréhender dans tous leurs contours les enjeux des litiges ports devant lui et de les solutionner dans des délais raisonnables.

La matérialisation de cette vision passe par sa déclinaison en 6 principaux axes ou objectifs dont l'opérationnalisation s'effectuera aux moyens des outils de programmation et de gestion que nous avons ensemble récemment adoptés. Il me plaît de rappeler ici ces objectifs qui forment la trame de l'articulation du nouveau Programme Annuel d'Activités de la Cour suprême au titre de 2022. Ce sont :

- 1. Accroître la production juridictionnelle et consultative de la Cour suprême ;**
- 2. Renforcer les capacités techniques de la Cour suprême ;**
- 3. Poursuivre la dématérialisation des procédures juridictionnelles et administratives de la Cour ;**
- 4. Renforcer les capacités matérielles de la Cour suprême ;**
- 5. Dynamiser la coopération de la Cour suprême au plan national, régional et international ;**
- 6. Renforcer la visibilité institutionnelle de la Cour suprême.**

Du nécessaire devoir de mettre en œuvre ce Programme Annuel d'Activités, découlent un certain nombre de qualités professionnelles et morales dont les plus connues sont la volonté, la disponibilité et le dévouement qui doivent fédérer dans un équilibre technique et administratif cohérent pour produire les résultats à la hauteur de nos défis et ambitions.

Pour ce faire, il nous faut efficacement nous mobiliser autour des actions substantielles dont la réalisation concourt à une atteinte optimale des objectifs que nous nous sommes librement fixés.

Je voudrais donc d'ores et déjà vous réitérer mes remerciements pour vos divers efforts, votre sollicitude permanente et votre assiduité à donner le meilleur de vous-mêmes pour y arriver.

La question que chacun de vous devra se poser désormais est la suivante :

Suis-je un problème pour la Cour, ou suis-je un ressort de solutions ?

Et chacun devra y répondre suivant sa bonne conscience.

Monsieur le Président de la Chambre judiciaire ;

Monsieur le Secrétaire général du SYNANM-CS ;

Chers collègues ;

Je voudrais vous assurer de mon engagement à satisfaire dans les meilleurs délais les légitimes préoccupations soulevées.

Je m'y emploierai avec l'aide de tous et surtout du gouvernement de la République et de son Chef, le Président Patrice TALON qui, porte un grand intérêt au fonctionnement de notre Cour.

Je voudrais en une circonstance aussi solennelle l'en remercier de tout cœur en votre nom et en mon nom propre.

- ✓ **Monsieur le Procureur général ;**
- ✓ **Messieurs les Présidents de chambre ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les conseillers et avocats généraux ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les auditeurs et greffiers ;**
- ✓ **Camarades du SYNANM-CS ;**

Je sais compter sur vous et votre détermination à accompagner les réformes annoncées et engagées pour relever le défi d'une Institution digne de la renommée que nous comptons lui donner.

C'est dans cette espérance que je voudrais vous réitérer, mesdames et messieurs, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité individuelle et de réussite collective tout au long de l'année 2022.

Dieu bénisse la Cour suprême.

Victor Dassi ADOSSOU